

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

MONTEVIDEO ET PATRIOTE

PRIX

Castellanos n. 162.

Le PATRIOTE paraît trois fois la semaine, le DIMANCHE, le MERCREDI et le VENDREDI. On s'inscrit au bureau du PATRIOTE où on adressera les lettres et avis à M. J. H. REYNAUD propriétaire gérant.

DE L'ABONNEMENT
2 PATACONS par mois.

Avis.

Aujourd'hui, le PATRIOTE paraît une semaine, le DIMANCHE, le MERCREDI et le VENDREDI. Le prix de l'abonnement est de 2 PATACONS par mois, on s'abonne à l'adresse du journal, rue Perez Castella-62.

Personnes qui ne voudraient pas s'abonner, de rendre ce numéro au Distributeur à l'imprimerie.

MONTEVIDEO.

1^{er} JUILLET 1849.

Aujourd'hui le *Patriote Français*, paraît une semaine, il publiera les nouvelles les plus importantes, et spécialement tout ce qui sera écrit en Europe, et dans le pays, relativement à la question de la Plata. Nous donnons dans ce premier numéro officiellement décrétant la suspension des hostilités, le serment prêté par les soldats, la proclamation de M. le Comte de Prédour aux Légions. Cette pièce importante a été publiée en espagnol et pour satisfaire au vœu en été exprimé, nous en reproduisons la traduction conformément à l'original. Nous avons aussi annexé la réponse, que MM. les Officiers et Soldats du Régiment des Chasseurs, ainsi qu'un très grand nombre de la 2^{me} de la Garde Nationale ont cru devoir adresser au *Patriote Français*.

Dans ses numéros, le *Patriote* publiera une série de pièces officielles qui ont été échangées avec le Comte de Prédour et le Gouverneur, depuis que les négociations de paix ont été entamées. D'autres pièces d'autant plus intéressantes, sur l'interminable question de la Plata touchant à la population française sera bientôt appelée à appuyer son droit.

Enfin nous croyons faire plaisir à nos lecteurs, toute entière, la brochure de M. de Saint Robert, dont quelques extraits ont été publiés dans le *Courrier de la Plata* et dans le *Comercio*.

Le *Patriote Français*, accueillera avec plaisir les articles d'intérêt général qui lui seront adressés.

Ces dernières années se sont écoulées depuis que quelques-uns de nos compatriotes, conçurent l'idée patriotique de fonder un journal français à Montevideo. Ces hommes dévoués aux intérêts généraux de la population, se pressaient l'un sur l'autre, et allaient fondre sur elle, et se demandaient avec raison que les temps n'étaient pas venus, où cette population industrielle et pacifique, avait la nécessité d'un organe qui l'unît, et l'indispensable d'un organe pour jeter le cri d'alarme au moment du danger.

Le *Patriote Français* fut créé, et sa existence ne dura pas plus de six mois que celle des circonstances auxquelles il fut créé tout à fait étranger à tout esprit national. Le désintéressement et l'indépendance des hommes qui prirent part à la rédaction du *Patriote*

étaient en corrélation complète, avec le dévouement et l'abnégation des légionnaires français dont il fut constamment l'organe et la sentinelle avancée.

Le malheureux concours de circonstances qui a jusqu'ici prolongé notre triste position, a mis la direction du *Patriote Français* dans l'obligation d'interrompre plusieurs fois sa publication, n'étant appuyée et soutenue que par ceux qui n'avaient reculé devant aucun sacrifice pour conserver intact sur ces bords l'honneur du nom français. Quelques égoïstes indignes de ce nom français, et qui par leur position élevée, pécuniairement parlant, se trouvaient moralement obligés de prendre sous leur protection, une entreprise aussi patriotique, y résistèrent indifférents quand ils ne lui furent pas hostiles. Et à l'essai des passions généreuses, à la spontanéité de notre nature facilement enthousiaste, ils opposèrent le calcul des petits intérêts personnels et les préoccupations d'un misérable égoïste. Ils appliquèrent dans cette circonstance décisive, cette arithmétique sans entraves, qui sacrifie volontiers des hommes pour sauver des centimes.

Livrés à eux-mêmes, les rédacteurs indépendants du *Patriote Français*, durent comme la population française armée, souffrir toutes les privations, subir et partager toutes les misères de ce long siège pour élever leur voix dans toute la dignité et avec toute l'énergie de leurs convictions; mais ils rencontrèrent aussi pour les soutenir dans cette rude tâche, les sympathies de tous leurs compatriotes armés ou non armés, qui comprenaient que la chute de l'indépendance du peuple oriental, entraînerait celle d'immenses intérêts français, celle de l'influence et même de l'honneur de la France, non seulement sur les rives de la Plata, mais dans toute l'Amérique du Sud.

Fort de cette sympathie, qui est aujourd'hui générale, la rédaction du *Patriote Français* a résolu de faire un dernier sacrifice, en cédant au vœu qui lui a été exprimé de faire disparaître le journal qui a tenu si longtemps l'opinion publique en haleine.

Dans ces derniers temps, on a vivement éprouvé le regret de ne pas avoir un journal français pour la publication de documents intéressants qui ont été écrits dans notre langue et que la traduction, bien que savante, qui en a été faite par les journaux nationaux, n'a pu faire connaître à la généralité de nos compatriotes.

Sans pouvoir en rien préjuger la décision que prendra la France, relativement aux projets de traités qui lui seront soumis, il est facile de prévoir qu'une crise prochaine doit nécessairement arriver dans les affaires de la Plata, et avant de nous prosterner devant l'heureux pacificateur de ces malheureuses contrées, nous pensons qu'il est bon de faire un appel à tous ceux qui voudront avec nous, contribuer à démasquer les spéculateurs de mensonges qui seraient tentés de s'opposer à ce bienheureux résultat, et qui pour l'empêcher ne trouveront pas de moyen plus habile que d'obscurcir par la calomnie, la vérité des principes et la réalité des choses.

Nous savons tous, par expérience, qu'il y a des hommes dont les passions égoïstes ne trouvent satisfaction, que dans l'erreur et le mensonge ! C'est à la haine de ces hommes, c'est à la vénalité de quelques scribes du Gouverneur de Buenos Ayres que l'on doit faire remonter la cause principale de la prolongation d'un état de choses si désastreux pour la population française de ces contrées, et pour notre commerce d'exportation en général. C'est cette haine, cette vénalité qui donnent le mot de ce système de mensonges et de calomnies contre ces braves volontaires, que le célèbre rédacteur de la *Presse* a éclairés des souillures dont il est couvert.

Nous nous efforcerons donc (et tel est le but de la réapparition du *Patriote*,) nous continuerons de faire la lumière dans cette inextricable affaire de la Plata, jusqu'au jour tant désiré, qui doit nous rendre à nos paisibles travaux, sous la protection paternelle des lois de la République Orientale de l'Uruguay. Nous nous exposerons encore, aux insultes, aux outrages des valets de plume du dictateur, car nous sommes bien convaincus, que, quand les hommes de l'erreur veulent empêcher le triomphe d'une vérité, c'est à ceux qui la représentent et la défendent que s'adressent toujours leurs outrages, leurs insultes. Il n'y avait pas de politique plus habile pour sacrifier l'indépendance de la République Orientale, que de diffamer et d'humilier ceux qui ont versé leur sang pour elle. C'est là tout le secret de ces clameurs contre les volontaires français, et nous savons que cette politique sera encore suivie par nos ennemis.

Attendons avec confiance la décision de la France, elle conquerra aujourd'hui l'héroïque population, qu'on osa qualifier de ramassis d'aventuriers, elle lui rendra la justice qui lui est due, et puisque dans sa colère elle a fait tomber ceux qui prêchaient l'abaissement continu, elle saura aussi faire tomber sous son mépris ceux qui oseraient proposer un lâche abandon.

En écrivant ce qui suit, nous n'avons pas certainement la prétention d'instruire nos lecteurs d'un fait qui depuis quelques jours a été porté à leur connaissance; mais dans les circonstances actuelles, à la veille peut-être de la solution de cette trop longue question de la Plata, il nous a semblé nécessaire de consigner ce fait qui est tout à la fois un irrécusable témoignage de ce que nous avons souvent dit par le passé relativement à la bonne foi de Rosas et un pronostic certain de ce quelle pourra être à l'avenir.

Il n'était pas donné au séjour prolongé de M. Le Prédour à Buenos Ayres, aux brillants festins du *Riachuelo* et aux fameux projets *ad referendum*, d'adoucir en rien les théories sauvages et grossières du dictateur Argentin. Le pavillon de la France Républicaine vient encore d'essuyer la honte que lui ménageait une de ces ruses insidieuses et mensongères qui se répètent si fréquemment et qui forment pour ainsi dire le tissu de cette école de malice barbare que les panégyristes mercenaires du Grand Américain s'efforcent de vouloir offrir au monde civilisé comme un modèle achevé de saine et libérale politique.

La corvette l'*Astrolabe* mouille sur la rade de Buenos Ayres et salue les couleurs argentines. La batterie *Libertad* répond par un autre salut adressé on ne sait à qui, puis qu'aucune couleur ne flottait au mât de pavillon de cette batterie. En descendant à terre, M. le Commandant Monravel se plaignait, dit-on, amèrement de ce manque d'égard, mais ses justes récriminations durent cesser devant cette toute puissante réponse d'un des premiers employés de Rosas. « Nous n'avons pas de pavillon français. »

Serait ce là l'effet d'une des nombreuses promesses faites par Rosas à M. Le Prédour ?

Nous sommes autorisés à démentir formellement les bruits qui circulaient il y a quelques jours, et qui circulent même encore aujourd'hui, sur la prétendue reprise des hostilités entre la ville de Montevideo et le général assiéger, pour la fin de ce mois. Rien ne fait supposer que le *statu quo* doive changer avant la réponse du Gouvernement sur les traités de paix projetés.

DOCUMENTS OFFICIELS.

Nous traduisons du "Comercio del Plata" du 25 mai dernier, les "Documents Officiels" suivants que leur importance nous a fait juger utile de reproduire dans notre feuille.

MISSION FRANÇAISE
DANS LA PLATA.

Rade de Montevideo, frégate *Constitution*, le 19 mai 1849.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur d'adresser à V. E. copie de deux projets confidentiels de traité *ad referendum* que, par ordre de mon gouvernement, j'ai négociés avec S. E. le gouverneur de la République de Buenos Ayres, et avec S. E. le brigadier général D. Manuel Oribe. Je soumetts ces deux projets confidentiels à la juste appréciation du gouvernement de la République de l'Uruguay pour qu'ils obtiennent son approbation ou les objections qu'il croirait devoir adresser à ce sujet au gouvernement français. J'ose espérer que V. E., en voyant les concessions importantes que fait la France pour arriver au rétablissement de la paix sur les deux rives de la Plata, engagera aussi le gouvernement de son pays à user de modération dans une circonstance qui peut assurer la tranquillité de la République de l'Uruguay, si cruellement altérée par plus de six ans de guerre.

Ces deux projets de traité, ainsi que les objections auxquelles ils pourraient donner lieu de la part du gouvernement de la République de l'Uruguay, seront transmis par un navire de mon escadre au gouvernement français, et soumis à sa décision; mais en attendant que cette décision soit connue, dans un but d'humanité, pour arrêter l'effusion de sang, et préparer aussi les esprits à la conciliation, les généraux Rosas et Oribe ont consenti à une suspension d'armes entre les forces armées de la ville de Montevideo et celles de la campagne, et je me flatte, M. le Ministre, que le gouvernement de la République de l'Uruguay adhérerait à cette disposition, qui est la juste conséquence d'un traité *ad referendum*.

Il m'a semblé que la conservation du *statu quo*, pendant la suspension d'armes, conviendrait également aux deux partis; il n'y aurait pas d'autres communications que celles qui seraient préalablement sollicitées d'une ou d'autre part, et c'est en ce sens que je demande au gouvernement de l'Uruguay l'autorisation pour la traiter avec S. E. le brigadier général D. Manuel Oribe.

Je profite de cette occasion, M. le Ministre, pour renouveler à V. E. l'assurance de mes sentiments de haute considération.

Le contre-amiral, commandant en chef la station du Brésil et de la Plata.

F. Le Prédour.

A S. E. Monsieur Herrera, Ministre des Affaires Etrangères de la République de l'Uruguay.

MINISTRE DES AFFAIRES
ETRANGERES.

Montevideo, 21 mai 1849

Monsieur l'Amiral,

J'ai porté à la connaissance du gouvernement la note que en date du 19 courant V. E. m'a adressée, et les projets confidentiels de traité *ad referendum* auxquels elle se réfère.

Ces projets pris en sérieuse considération, S. E. M. le Président de la République a cru devoir refuser son adhésion aux propositions qui y sont faites par le gouverneur de Buenos Ayres et le général Oribe. S. E. se réserve d'expliquer les raisons de cette opposition au gouvernement de la République Française, à qui il s'adresse directement pour ce motif, profitant ainsi de l'occasion que V. E. lui présente.

M. l'Amiral ne doit pas douter que, pour S. E. M. le Président, elle a le plus grand intérêt à mettre fin aux maux que cause à la République une lutte aussi longue que désastreuse, et qu'elle fera autant de concessions que le lui permettront l'honneur de la République et les intérêts vitaux qu'elle défend.

Cependant, et pour donner une preuve de ses desirs et de ses sentiments de conciliation, elle a résolu d'adhérer à la suspension d'hostilités, à laquelle, selon la note de V. E., ont adhéré déjà le gouverneur de Buenos Ayres et le général Oribe, étant entendu qu'elle aura lieu dans les termes et de la manière que V. E. le propose. En

conséquence le gouvernement autorise V. E. à stipuler une convention respective à ce sujet, qui devra être soumise à son approbation et à sa ratification.

J'ai l'honneur de réitérer à M. l'Amiral l'assurance de ma considération et de mon estime toute particulière.

Manuel Herrera y Obes.

A S. E. M. le contre-amiral F. Le-Prédour, commandant en chef de la station du Brésil et de la Plata.

Suit une note de M. l'Amiral Le-Prédour, en date du 24 mai, et la réponse du gouvernement du même jour, lesquelles régissent les conditions de la suspension d'armes, dans ces termes :

Art. 1. Du consentement des deux partis, il est convenu, qu'à dater du 24 mai 1849, à 3 heures du soir, il y aura suspension d'armes entre les belligérants.

2. Les forces en armes d'une et d'autre part conserveront les postes qu'elles occupent, sans que pour aucun motif il leur soit permis de passer au delà.

3. Aucune hostilité ne pourra avoir lieu qu'après avoir été dénoncée 24 heures auparavant sur chaque point.

Monsieur le Colonel du Regiment des Chasseurs Basques.

Mon cher colonel,

J'ai pensé que dans la circonstance actuelle, c'était un devoir pour moi de vous dire un mot concernant tout l'intérêt que je vous porte ainsi qu'aux braves gens que vous commandez, et je l'ai fait dans les termes que vous trouverez dans la pièce ci jointe. C'est à vous à juger si il convient que cette pièce soit lue à vos hommes.

En tout cas, j'ai l'assurance qu'ils ont comme vous le cœur français, et c'est en raison de cela que je compterai sur eux en tout événement comme ils peuvent toujours compter sur moi.

À vous bien affectueusement.

Le contre amiral.

Signé : F. LE PRÉDOUR.

Rade de Montevideo, le 20 mai, 1849.

Frégate la *Constitution*, le 20 mai 1849.

Aux officiers et soldats des Légions,

Officiers et soldats, j'espère que vous avez tous assez de confiance en moi, pour croire que je n'ai pas négligé les intérêts de votre avenir dans les projets de traités que je viens de négocier par ordre de notre gouvernement. Attendez donc en toute sécurité la décision qu'il plaira à la France d'adopter sur ces projets de traités. Jusque-là, mourez par votre bonne conduite, votre répugnance à vous mêler d'aucun désordre, que vous êtes dignes de mon estime et de celle de tous les honnêtes gens. Professez le respect qui est dû aux autorités orientales, et protégez s'il le faut, en commun avec les marins de l'escadre, les habitants d'une ville pour laquelle nous éprouvons tous une si complète sympathie.

Nous touchons à une époque de paix qui vous dédommagera des privations que la guerre vous a causées pendant tant d'années, et nous arriverons à ce but honorablement et sans secousses, si chacun de vous, veut en échange de l'intérêt que je lui porte, m'accorder un peu de confiance.

Ne rompez pas les liens qui vous unissent depuis si longtemps aux officiers et marins de l'escadre, et il nous sera facile de surmonter tous les efforts que la malveillance pourrait tenter pour empêcher l'exécution d'une paix que la France désire et que notre bien-être exige impérieusement.

Le contre-amiral commandant en chef, la station du Brésil et de la Plata.

Signé : F. LE PRÉDOUR.

Montevideo le 25 mai 1849.

Monsieur l'Amiral,

La proclamation que vous avez adressée aux Légionnaires le 20 mai, est venue rétablir les rapports nationaux qui depuis si longtemps avaient été suspendus entre une partie de la population française de Montevideo et les agents de la France; c'est un lien qu'on ne voit jamais se rompre sans douleur, car ce qui rend une nationalité forte et respectée à l'étranger c'est l'union et la concorde; votre patriotique proclamation nous a remplis de joie et d'espérances.

Nous vous remercions, Monsieur l'Amiral, des bonnes paroles que vous nous avez adressées; elles produiront l'effet que vous pouviez en attendre: notre passé répond

au besoin de nous,—nous sommes toujours les mêmes hommes,—et nous nous efforcerons de continuer à mériter l'intérêt que vous daignez nous porter, car ce que nous avons toujours ambitionné c'est l'estime des honnêtes gens.

Nous nous sommes toujours comptés sur la patrie dans nos plus malheureux jours, et nous pensions bien qu'elle n'abandonnerait pas ses enfants.

Avec tous les habitants de cette ville, nous avons bien souffert depuis six ans; vous nous demandez d'attendre en toute confiance la décision qu'il plaira à la France d'adopter sur les projets de traité que par ordre de notre gouvernement vous venez de négocier,—attendre c'est encore souffrir,—mais nous saurons avoir ce courage, pensant que cette décision sera définitive après tant d'espérances déçues.

Vous nous prévenez que dans ces projets de traité vous n'avez pas négligé les intérêts de notre avenir; nous n'attendons pas moins de votre sollicitude paternelle, et nous nous permettons de vous féliciter d'être parvenu à un aussi heureux résultat honorablement et sans secousse, c'est à dire, sans sacrifices ni violence d'aucune part. A nos yeux, l'olivier de la réconciliation n'a pas moins d'attraits que le laurier de la victoire.

Vous pouvez compter sur toute la confiance et tout le dévouement des légionnaires que la malveillance n'a encore jamais atteints que par la calomnie. Ils savent que si vous avez adhéré à des concessions importantes en faveur du gouvernement de Buenos Ayres, c'est dans un but d'humanité et de conciliation; qu'elles ne peuvent être de celles qui engageraient l'honneur et la dignité de la France, et que ce sont sans doute de ces concessions d'amour propre qu'il appartient seulement à une grande nation de faire aux faibles. D'ailleurs, c'est surtout pour les militaires qu'est vraie cette antique devise:—concessions d'honneur ne se font; concessions d'argent ne se peuvent.

Nous n'avons jamais été les hommes d'un parti ni des mercenaires, aussi ne demandons nous rien pour nous personnellement que: paix, sécurité et respect pour nos droits; nous ne doutons pas que ces trois points aient été consentis, on les obtient même des barbares; mais ce que nous espérons, c'est que la seule loi que la France tiendra à honneur d'imposer à tous les partis, sera celle de la clémence, de l'oubli, de la justice.

Au reste, en nous annonçant qu'une époque de paix est proche, M. l'Amiral, c'est nous dire assez que votre cœur noble et généreux aura réussi, en assurant l'indépendance orientale, à faire entendre à tous les belligérants que les proscriptions et les confiscations arbitraires peuvent quelquefois étouffer les guerres civiles, mais ne les terminent jamais; que pour fonder une paix solide et durable, après tant de discordes il la faut honorable pour tous, et qu'à près la lutte on puisse dire, en se souvenant aux vaincus qu'il n'y a eu ni vainqueurs ni vaincus.

Notre bien-être, vous l'aurez parfaitement compris est à ce prix; la gloire même de la France y est intéressée.

Rien ne peut donc nous empêcher de croire à une paix que vous n'avez pas hésité à nous faire espérer, que nos vœux appellent et que notre intérêt exige.

Recevez, M. l'Amiral, avec l'expression de notre reconnaissance, les humbles salutations de vos dévoués serviteurs.

(Suivent les signatures)

A M. F. Le Prédour, contre amiral, commandant en chef la station du Brésil et de la Plata.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DU PATRIOTE.

Paris 14 avril 1849.

L'événement politique le plus saillant du mois de mai a été sans contredit le vote de la loi électorale, en vertu de laquelle vont avoir lieu les élections générales. Ce vote tendu avec anxiété par les divers partis qui composent toutes leurs espérances. Les *sarfaits* de Louis Philippe s'écrient: qu'avez vous gagné à le renverser? Le *Legitimiste* se berce du retour d'Henri V. D'autres se bercent pour le président actuel la restauration de l'empire, le peuple, le véritable peuple, attend avec confiance dans sa force et son droit bien résolu à abandonner la conquête qu'il a payée de son sang, et le peuple, sera n'en doutez pas, dans cette grande épreuve, aussi prudent, aussi sage, que ces divers partis seront violents et imprévoyants.

Depuis quelques jours le ministère affiche un luxe de précautions militaires que rien ne peut expliquer.

Ces inquietudes manifestées avec une certaine affectation, cette politique de méfiance loin de recevoir des faits une confirmation quelconque, ne rencontrent que l'ironique refutation d'un colme parfait et d'un mépris patient de la part des vrais républicains, les socialistes impatients, et les ultra révolutionnaires, seuls, crient bien haut que la loi qui vient d'être adoptée sur les clubs était une violation manifeste de la constitution. Enfin la fixation au 13 mai du scrutin pour l'élection de l'assemblée législative, est venue mettre en mouvement les agens électoraux qui espèrent sur le champ de bataille du vote universel, prendre une revanche du 24 février; mais, je vous le répète le peuple ne laissera pas consommer l'attentat prémédité par les représentants de toutes les royautés déchues, de tous ces gouvernements qui ont failli en dépit de tous les sacrifices d'hommes et d'argent faits pour les soutenir et qui sont tombés par leur faute en couvrant le pays de sang et de ruines.

Cet état de choses n'est guère, vous devez bien le penser, rien moins que favorable au succès de votre cause, et pourtant jamais à aucune époque, l'opinion publique ne s'est émue, comme à cette heure, au récit des souffrances de cette poignée de braves qui se sacrifient sur les rives de la Plata pour la défense des intérêts et de l'honneur du pays. Les narrations pompeuses des trésors de la Californie, ont elles mêmes cédé la place aux nouvelles attendues de Montevideo, avec une anxieuse impatience. Ces nouvelles ainsi que vous le vè r z par les divers journaux que je vous envoie occupent et intéressent vivement la presse, qui est aujourd'hui unanime pour faire l'éloge de vos braves camarades tant de fois calomniés par quelques uns deses organes.

C'est dans trois jours que vont se discuter les affaires relatives à une demande de crédit dont est saisie l'assemblée nationale. Cette demande de 640,000 francs a été déjà l'objet d'une discussion fort vive au sein du comité des finances, la majorité de ce comité, comme celle de la commission chargée de présenter un rapport sur les affaires de la Plata, s'est prononcée très énergiquement pour que le gouvernement prit enfin une détermination pour mettre un terme à ces subsides qui quoique très onéreux pour le trésor de la République, sont insuffisants pour amener la solution d'une question qui intéresse au plus haut point la sollicitude nationale. Néanmoins les 640,000 fr. ont été votés par la comité des finances comme ils le seront, n'en doutez, par, pas l'Assemblée Nationale, mardi prochain. Un grand nombre de représentans ont pris à cœur cette question, et M. Thiers lui même, qui paraissait l'avoir un moment délaissée, s'en montre de nouveau le champion décidé, la séance du 17 sera pour vous je l'espère, décisive et salutaire.

Les volontaires qui se sont enrôlés, pour aller partager vos périls et vos fatigues, sont organisés d'une façon qui ne laisse rien à désirer; l'aspect de cette petite armée est des plus satisfaisant, elle se réunit de tems à autre dans le quartier de la douane, sans armes et avec un ordre qu'on n'obtient que des bons et anciens militaires comme ils se sont eux, la petite division de cavalerie surtout est admirable, entièrement composée de fort beaux hommes qui sortent des rangs de la garde républicaine.

Quoique le gouvernement soit resté étranger à la formation de cette colonne expéditionnaire, il n'a pu voir sans émoi cette manifestation, et voulant utiliser le courage et la résolution de ces braves, il leur a fait proposer d'aller combattre les autrichiens en Piémont; mais ils ont répondu: qu'il y avait dix huit ans qu'ils faisaient la guerre aux rois, et que ce n'était par lors qu'ils avaient conquis le droit de se dire hautement républicain, qu'ils iraient s'offrir aux ordres d'un monarque quel qu'il soit. Que c'était à Montevideo, qu'ils voulaient aller, car là il y avait une république menacée par un tyran, à sauver de sa domination, et des républicains français à délivrer ou à venger. Cette noble réponse a été transmise au président par l'honorable M. Veilhart, l'ancien précepteur de Louis Bonaparte.

Enfin je crois que nous n'avons jamais été dans de meilleures conditions pour en finir, et que la résolution prise par ces braves volontaires sera d'un grand poids dans la balance.

L'honorable délégué de la population française, M. J. Lelon, a eu le 6 du courant une entrevue avec le président de la République, cette entrevue s'est prolongée plus d'une heure, et à son issue la commission composée de MM. Joffrais, Lainé et Gros a été convoquée pour aviser au moyen le plus prompt et le plus convenable pour en finir avec le gouverneur de Buenos Ayres. On assure que M. Buchet de Martigny et Baradère vont être appelés à faire partie de la commission présidée par M. le ministre des affaires étrangères.....

NOUVELLES DIVERSES.

D'après une correspondance de Madrid, en date du 10 avril, insérée dans le *Corrier de la Gironde* du 15, Charles Albert devait quitter le Portugal pour se rendre à Rio Janeiro, où il aurait, dit-on, l'intention de fixer sa résidence future. Le gouvernement français a décidé que le portrait du Monarque Piémontais serait placé au Musée de Versailles.

(Comercio del Plata.)

Un journal de Marseille annonçait avec joie au commencement d'avril, que le Pape Pie IX était décidé à établir son siège dans cette ville, où le cardinal Giraud était déjà arrivé,

(Id.)

Le président de la République Française, Louis Napoléon vient de nommer officier de l'ordre de la Légion d'Honneur, le savant botaniste M. Bompland, qui vit aujourd'hui retiré à San Borja, dans la province de Rio Grande du Sud, (Brésil) le compagnon des excursions scientifiques du célèbre Humbolt, doit cette juste récompense au Docteur A. Demersay qui s'employa avec ardeur auprès du ministre de l'instruction publique, M. Fal'oux, pour obtenir une éclatante rémunération qui rappelle les souvenirs de l'empire, époque où les travaux immenses de ces deux savants furent publiés aux frais du trésor national.

UNE VERITE SIMPLEMENT DITE.

CAUSA DEIS PLACUIT; SED VICTA CATONI.

Après avoir souffert, pendant six ans et plus,
Sans murmures et sans crainte;
Les Légionnaires Français, épuisés, non vaincus,
Expireront sans plainte,
Mais ne se rendront pas.....

Combattant pour leurs droits, combattant pour leurs têtes
Qu'un imprudent décret
Compromettait pas trop..... ils sûrent dans les tempêtes
En s'armant d'un mousquet
Affronter le trépas.

Si donc, en invoquant le nom de la Patrie;
On leur *Bâclat* la paix,
Ils sauraient bien encore sacrifier leur vie,
Mais se vendre..... jamais !.....
Car ils sont gens d'honneur.

C'est en vain que certains guidés par l'ignorance
Ou par leurs intérêts
Les voudraient présenter au beau pays de France
Pour des mauvais sujets;
Ce sont des gens sans cœur.....

La France appréciera les efforts généreux
Qu'en tout temps ils ont fait,
En les dédommageant de ces jours malheureux,
Par un traité parfait,
Non pas une infamie.....

Alors, et des premiers, ils sauront y souscrire,
Et se désarmeront,
Aux mains de leurs agents, quand ils leur viendront dire
Nous vous le commandons
De par la mère patrie.....

Forgant même tous ceux que la guerre alimente,
Ou même à la fortune
Spéculateurs infâmes, exploitant la tourmente
Et la ruine commune
A se soumettre à tout.

Puis, ayant travaillé, à la paix, à la guerre
Et l'ordre rétabli;

Ils sauront retourner à cultiver la terre
Mettant tout en oubli,
Mais, respectés partout.

DEPARTAMENTO DE POLICIA.

SOLICITAN PASAPORTE.—Dia 27.
(Primera publicacion.)

D. Bartolo Lupi con su esposa Ptos. Ext.
José Marin id.

Dia 28.

Francisca Ruiz con una hija menor, una
hermana, una prima y una criada id.

(Segunda publicacion.)

Juan Manuel Canaveris id.
Luciano de Garcia id.

Dia 27.

Cármén Castañeda con tres niños y una
sirvienta id.

Bartolo Lupi con su esposa id.

(Tercera publicacion.)

Enrique San Juan id.

PASAPORTES ESPEDIDOS.—Dia 27.

Dominica Alin y Dominica Porterne, gra-
tis por el Superior Gobierno id.

Juan Bordarangaray id.

Claudio Ponard, gratis por el S. Gobierno id.

Pedro Blanchard id. id.

Dia 28.

Lois Natale con su esposa id. id. id.

Luis Podestá id. id. id.

Crusa Danaga con un hijo menor id.

Largarita Juan con dos hijos menores,
gratis por el S. Gobierno id.

Bartolo Deziré con su esposa id. id. id.

Elisa Boilajuron con dos hijos menores,
gratis por el S. Gobierno id.

Bernardo Casanave id.

Charles Darmandari id.

MARINE.

ENTREES DU 30 JUIN.

Paranaguá, le 11 courant, trois mats belge; « Amalia, »
de 389 tonx., capitaine Depaert, à ordre, avec bois
brûler.

Boston, le 17 mars, en destination aux îles Sandwich,
trois mats américain « William Shailer, » de 283
tonneaux, capitaine Franz, en relâche, chargement
général.

Buenos Ayres, le 27 courant, goelette italienne « Nueva
Carmen, » de 121 tonx., cap. Maccio, sur lest.

Bordeaux, le 1er mai, trois mats français « Alfred, »
capitaine Dubertrand, à E. Raymond, avec 5 futail-
les eau de vie, 30 barrils idem, 2 barriques absinthe
42 caisses idem, 10 idem vermouth, 1 barrique vi-
naigre, 8 idem vin blanc, 16 et demi idem, 12 bar-
rils idem, 25 caisses idem, 350 carreaux, 3 caisses
conserves, 1 tergon café, 658 barriques vin rouge.
100 caisses idem, 32 idem marchandises, 1 machi-
ne à broyer, 36 caisses liqueurs, 1 futaille pierre
ponce, 1 barril potasse, 10 caisses verres à vitre, 8
idem tabac, 2 barrils miel, 1 idem orge, 1 caisse
chapeaux, 31 pierres à repasser, 25 caisses fruits à
l'eau de vie.

MOUILLES SUR RADE.

Une barque américain.
Un brick anglais.

AVIS DIVERS.

A vendre

A TRES BON COMPTE.

Sous carbonate de soude et blanc d'Espa-
gne de 1^{eres} qualité, à l'usage de Messieurs les
Pharmaciens, Peintres, fabricants de savon,
de chandelles, etc. etc. S'adresser au bureau
du journal.

DENTISTE.

Napoleon Aubanel, déjà connu á Montevideo, ou il exerce sa profession depuis plusieurs années, a l'honneur d'annoncer á ses habitants qu'il a transféré son domicile dans le logement qu'occupait le défunt Frederic Vaniseghen.

On trouve chez lui un grand assortiment de dents naturelles idem de composition dite incorruptibles et tout ce qui concerne sa profession.

Les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance, le trouveront chez lui depuis huit heures du matin jusqu'à quatre heures après midi.—Il se transportera aussi á domicile.

Il offre aux indigents ses soins gratuitement depuis midi jusqu'à deux heures.

Rue des Misiones, n° 118.

INSURRECCION DEL SUD

DE LA PROVINCIA
DE BUENOS AYRES,
En Octubre de 1839.

Poema con notas, y un apéndice de documentos históricos, por D. Estevan Echevarria.

Folleto de 76 pájinas en cuarto mayor : se hallarán algunos ejemplares en la librería nueva, calle del 25 de Mayo, núm: 230 y 232.

Retratos

CON COLORES AL DAGUERREOTIPO.

Amadeo Gras, retratista al oleo, tiene el honor de avisar al público, que, de paso en esta ciudad, se quedará un mes, solamente para satisfacer á las numerosas personas que le han hablado por sus retratos. Todos los dias desde las 10 hasta las 3 de la tarde, calle de Ituzaingo núm: 181, de la Matriz la cuadra que sigue al sud.

Importante á todos.

Agua de Colonia y agua sedativa del Dr. Raspail, esencia de anís, ginebra, canela y clavel, tinta negra y azul muy fina, lacre punzó y negro de superior calidad, soda purgante y de refresco, esencia coronada y Gratia-probatum, aceite de oso y de otras clases para el pelo de superior calidad, líquido eficaz para curar los sabañones del Dr. A. Cooper, garantido, jabon vegetal para sacar manchas en paño cualquiera que sea, Elixir de Guillen, vino de zarzaparrilla del Dr. Albert. Todos estos renglones se encontrarán y otros muchos de la misma clase en la Droguería del Aguila Dorada, calle del Sarandí núm. 222.

Gants et cravattes

Gants de chevreau de couleur pour hommes et pour dames ; un riche assortiment de cravattes nouvelles et de parfumerie fine. En vente chez F. Martin, coiffeur, rue du 25 mai n. 251, maison du consul italien.

AVISO A LOS AFICIONADOS

A LA
LENGUA CASTELLANA.
NUEVA GRAMATICA ESPAÑOLA.

Sobre un plan muy metódico, con un tratado de la ortografía moderna, segun la academia española, y otro de la sintáxis con ejercicios de analisis gramatical y lógica ; 1 vol. en 8.º —precio 12 reales. En la librería de D. Jaime Hernandez y en la Nueva calle del 25 de Mayo.

Hamard, coiffeur, rue du 25 de Mai, n. 129 a l'honneur de prevenir les elegans de cette capitale qu'il vient de recevoir un riche assortiment de cravattes de satin, du dernier gout qu'il vendra au plus juste prix.

Les ouvrages suivans reliés ou brochés sont en vente á l'imprimerie du PATRIOTE.

Des Peches Capitaux.—L'Orgueil.

Les Peches Mignons.

Gingènes ou Lyon en 1793.

Les Mystères de l'Inquisition.

La Gorgone.

Le Juif-Errant.

Les Mystères de Paris.

Tous ces ouvrages se vendent au Rabais.

EN FEUILLETONS.

Le fils de l'Empereur.

Les Mystères de Sainte Heléne.

Le Sansonnet.

FABRIQUE DE CHINCHIBIERRE.

A 8 VINTINS LA BOUTEILLE,
RUE ITUZAINGO, n° 140.

Tient un Depot près l'Eglise du Cordon derrière la commandance d'Armes, signale par un pavillon blanc portant ces mots : FABRICA DE CHINCHIBIER.

Nourrice.

Une nourrice, jeune et saine, dont le lait n'a que trois mois desire se placer.

S'adresser au bureau du "Patriote."

Nous invitons les personnes qui desireraient se procurer le premier ouvrage en entier de la collection des SEPT PECHES CAPITAUX, á adresser sans retard leurs demandes á l'imprimerie du journal, où il n'en trouve que très peu d'exemplaires.

Imprimerie du PATRIOTE FRANÇAIS, rue Perez Castellanos n° 162.